

Concertation du 15 juillet au 15 octobre 2020

Une salle aréna à Décines-Charpieu

Qu'en pensez-vous ?



GRANDLYON
la métropole

Quel projet ?

L'Olympique Lyonnais projette de construire une salle aréna à proximité du Grand Stade. Elle accueillera 80 à 120 manifestations par an, dont une majorité de concerts, des rencontres sportives (dont les matchs de basket d'Euroligue), des spectacles jeune public et des séminaires d'entreprises.

À quoi ressemblera cette aréna ?

Ce sera un bâtiment :

- qui aura une emprise au sol de 14 500 m²,
- pouvant accueillir jusqu'à 16 000 personnes,
- sur 4 niveaux,
- avec une hauteur maximale de 34 mètres,
- et un parking de 150 places.

Qui finance ?

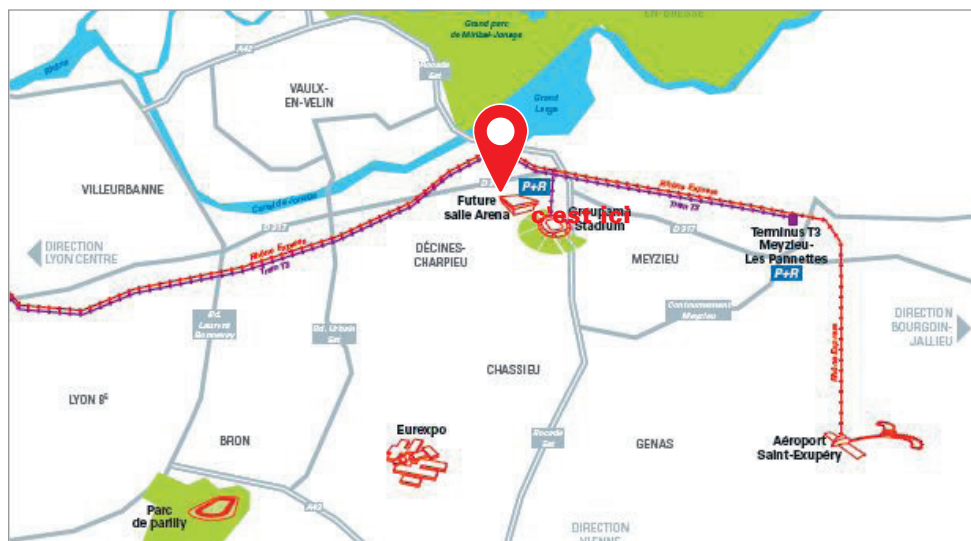
Cette salle sera entièrement financée par OL Groupe.

Où et quand sera-t-elle construite ?

L'aréna sera implantée à Décines, près du Grand stade. Sa livraison est envisagée pour l'automne 2023.

C'est quoi une salle aréna ?

Les aréna sont des salles multifonctionnelles qui accueillent des événements aussi bien sportifs, culturels qu'économiques. Elles proposent des services annexes comme la restauration et elles ont des capacités d'accueil importantes : entre 15 000 et 20 000 personnes.



Quelle concertation ?

La mise en œuvre de ce projet nécessite une évolution d'un document d'urbanisme : le PLU-H. Cela implique pour l'autorité compétente, la Métropole de Lyon, d'organiser une concertation dite préalable.

Pourquoi une concertation ?

Le site pressenti pour accueillir l'aréna appartient à une zone inscrite au **PLU-H**, qui ne permet pas en l'état la réalisation du projet. Pour faire évoluer cette classification, il existe une démarche : la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du **PLU-H**. Celle-ci ne peut se faire sans une évaluation environnementale préalable.

Conformément à la loi, la Métropole organise une concertation préalable : elle a saisi la **Commission nationale du débat public** pour faire désigner un **garant** de cette concertation. Au titre de son projet, l'OL Groupe a également saisi la CNDP pour la désignation d'un garant. Jean-Luc Campagne et Ivan Pascaud sont les garants de cette concertation.

De quoi va-t-on débattre ?

La concertation préalable porte sur :

- l'opportunité, les objectifs et les caractéristiques du projet, les objectifs et principales orientations liés à l'évolution du PLU-H,
- les enjeux socio-économiques de l'évolution du PLU-H et du projet, les impacts significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire,
- les solutions alternatives, y compris pour ce projet, de l'absence de sa mise en œuvre,
- les modalités d'information et de participation du public après la concertation préalable.

Qui fait quoi ?

Olympique Lyonnais Groupe (OLG)

À l'initiative du projet de salle de type aréna dont la réalisation nécessite une évolution du PLU-H

Communes directement impactées

Décines-Charpieu et Meyzieu

Habitant-es et actrices ou acteurs de la métropole de Lyon

Elles ou ils s'informent et donnent leur avis sur les enjeux liés à l'arrivée de ce projet sur le territoire

Métropole de Lyon

Pilote de la concertation sur la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU-H

Les garants

Ils veillent au bon déroulement de la concertation

Les rendez-vous de la concertation

En plus du dossier de concertation, que vous pouvez consulter à votre rythme, et des cahiers de concertation, la Métropole vous propose des temps physiques d'échanges et de co-construction. Prenez date !

DU 15 JUILLET au 15 OCTOBRE

On s'informe et on s'exprime

Le dossier de concertation est consultable :

- au format imprimé à l'Hôtel de la Métropole et dans toutes les mairies
- sur <https://www.grandlyon.com/concertationpluh-sallearena>



DU 15 AU 31 JUILLET

On se rencontre

Notre équipe vient à votre rencontre, posez-lui en direct toutes vos questions :

- **21/07** matin : marché de Décines-Charpieu
- **21/07** après-midi : Part-Dieu
- **22/07** matin : marché de Meyzieu
- **22/07** après-midi : parc de Miribel-Jonage
- **24/07** matin : gare de Vaise
- **24/07** après-midi : place Bellecour
- **29/07** après-midi : parc de la Tête-d'Or

Ateliers et visites de terrain

Inscription sur : www.grandlyon.com/concertationpluh-sallearena

Les ateliers thématiques se dérouleront en début de soirée entre 18h et 20h

DU 1^{ER} SEPT. AU 15 OCTOBRE

On co-construit

Venez vous renseigner, réfléchir et vous exprimer :

- **09/09** : première réunion publique au cirque Imagine, à Vaulx-en-Velin
- **12/09** matin : visites de terrain
- **15/09** : ateliers "aménagement du territoire" et "économie" au Toboggan à Décines-Charpieu
- **21/09** : ateliers "accessibilité" et "environnement" à la salle des fêtes de Meyzieu
- **29/09** : ateliers "aménagement du territoire" et "économie" à la salle des fêtes de Meyzieu
- **01/10** : atelier "politique de la ville" à la Maison des initiatives de Décines-Charpieu
- **06/10** : atelier "politique de la ville" au centre social Flora Tristan de Meyzieu
- **07/10** : ateliers "accessibilité", "environnement" au Toboggan à Décines-Charpieu
- **13/10** : réunion conclusive de bilan au Toboggan à Décines-Charpieu

APRÈS LE 15 OCTOBRE

On fait le point

La concertation préalable se conclura par :

- la réalisation d'un bilan par les garants de la concertation, incluant une synthèse des observations citoyennes et d'éventuelles propositions d'évolution du projet,
- une délibération du Conseil métropolitain pour tirer les enseignements de la concertation et les mesures à mettre en place

Un deuxième temps d'expression aura lieu lors de l'enquête publique prévue au premier semestre 2021.

En quoi ça me regarde ?

Ce projet d'aréna présente de nombreux enjeux, aussi bien à l'échelle locale que métropolitaine : aménagement du territoire, accessibilité, retombées économiques.

Vous habitez la zone ou la métropole ? Vous êtes concerné.

Renseignez-vous et exprimez-vous !

Lexique

PLU-H : Plan local d'urbanisme et de l'habitat

C'est un document qui définit les règles de construction sur tout le territoire pour les 15 années à venir.

CNDP : Commission nationale du débat public

C'est l'organisme chargé de faire respecter les procédures de démocratie participative prévues par la loi.

Garant

Il veille au respect des règles de la concertation, et notamment à ce que s'établissent une écoute, une transparence, un respect des personnes...

Concertation préalable

Démarche instituée par le code de l'urbanisme visant à établir un échange entre citoyens, élus et techniciens en amont de l'élaboration d'un projet d'aménagement.

Grands Lyonnais-es, *exprimez-vous!*

**Du 15 juillet au 15 octobre,
vous pouvez faire part de vos
remarques et propositions :**

➤ **À l'Hôtel de la Métropole et dans les mairies
des 59 communes du territoire métropolitain,**
dans les cahiers de concertation mis à disposition

➤ **Par courrier, à l'adresse suivante :**
Métropole de Lyon
DDUCV- STPU - service planification
20 rue du Lac
CS 33569
69505 Lyon cedex 03

➤ **Par mail :**
Métropole de Lyon :
concertationpluh-sallearena@grandlyon.com
Garants de la CNDP :
jean-luc.campagne@garant-cndp.fr
ivan.pascaud@garant-cndp.fr
OL Groupe :
concertationarena@ol.fr

➤ **De vive voix lors des réunions publiques et
ateliers thématiques** qui vous sont proposés.

➤ **Retrouvez toutes les informations sur :**
www.grandlyon.com/concertationpluh-sallearena